

Du 1er au 8 Décembre 2022

POURQUOI JE VOTE?

Du 1er au 8 décembre, dans toute la fonction publique auront lieu les élections professionnelles.

Pour la 1ère fois au Ministère de la justice, en **vote électronique**.

C'est un moment important car ce vote va décider de **vos représentants pour les 4 ans à venir**.

Les nouveautés 2022 :

Disparition du CHSCT et du CT au profit du CSA (Comité Social d'Administration).

La CCP devient ministérielle

Nous passons de 25 CAP au niveau du ministère à 9.

Il existe deux types d'instance

Le Comité Social d'Administration (CSA) : Il est la fusion des Comités Techniques (CT) et des CHSCT (Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail) dû à la loi dite de Transformation de la Fonction Publique. Il se trouve à tous les niveaux de l'administration: Ministériel, PJJ, Inter-régional et Territorial. Il se réunit au moins 2 fois par an. Il traite des textes statutaires, réglementaires métiers, égalité professionnelle, budget, formation, restructuration, primes, règles de mobilité et de tous les sujets ayant un lien avec les conditions de travail. Et au niveau ministériel, il pose les règles de la mobilité.

La CAP : elle s'occupe des situations individuelles des agents. Depuis la loi dite de Transformation de la Fonction Publique, ses prérogatives ont beaucoup diminuées. Elle traite entre autres du disciplinaire, de l'ensemble des sujets ayant un lien avec la situation individuelle de l'agent. Elles ont en outre perdue leur prérogative concernant la mobilité et l'avancement. **Pour les contractuels, c'est la Commission Consultative Paritaire (CCP).**

Actuellement, la CGT et la CGT PJJ siègent dans toutes les instances. Durant le dernier mandat, nos élus ont démontré leur détermination. Et plus particulièrement, nos élus CAP ont prouvé leur efficacité par leur maîtrise des droits des agents, leur rigueur, leur intégrité et leur disponibilité pour vous. Il s'agit aujourd'hui de renforcer la présence de la CGT pour qu'elle soit majoritaire afin d'encore mieux vous défendre!

Ma voix compte alors je vote pour être mieux représenté et donner plus de légitimité aux OS

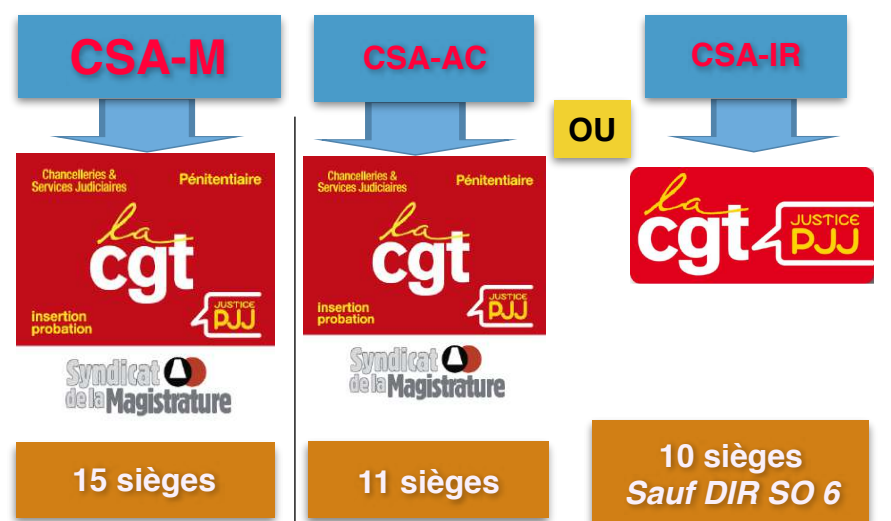


CSA-M / CSA-IR ou
CSA_AC / CAP ou CCP

Pour qui je vote ?

3 INSTANCES = 3 VOTES

Par mon vote je choisis les représentants qui vont siéger dans ces instances pour 4 ans.



Rappel des sigles :

CSA- M = Comité Social d'Administration Ministériel
CSA- IR = Comité Social d'Administration Inter-régional
CSA- AC = Comité Social d'Administration Administration Centrale
CAP = Commission Administrative Paritaire
CCP: Commission Consultative Paritaire

AC = Administration centrale, comprend le Secrétariat Général, les 3 administrations centrales de la Justice
DPJJ = Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
IR = Direction Inter-régionale de la PJJ
DT = Direction Territoriale de la PJJ
AP: Administration Pénitentiaire

Les CAP sont ministérielles

- CAP Filière sociale**
 Educateur
 CSE
 Psychologue
 Assistant Social
 Prof. Technique
8 sièges
- CAP Catégorie B**
 Secrétaire Adm.
 Technicien AP
4 sièges
- CAP Cadres**
 Directeur PJJ
 CADEC
 Attaché
 Directeur SPIP
 Directeur T AP
 Directeur Greffe
 Chef Service AP
8 sièges
- CAP Catégorie C**
 Adjoint Adm.
 Adjoint Techq (SJ+PJJ+AP)
4 sièges
- CCP Contractuel**
8 sièges
- Inter-Ministérielle**
 Infirmier
sièges

Chacun.e d'entre nous aura 3 votes à effectuer :

Le niveau « national » : le CSA – Ministériel

Le niveau dit local : le CSA – Inter-régional

La CAP de mon regroupement de corps (nous sommes passés de 25 CAP à 9 sur le ministère) ou CCP pour les contractuels

ATTENTION : Si je suis agent.e de l'Administration centrale ou de l'EN PJJ (PTF inclus), mon niveau local est le CSA - AC

FIER-E-S
 DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC!

Comment je vote ?

JE METS A JOUR HARMONIE & J'ACTIVE MON ESPACE ENSAP

Les étapes de connexion au site « élection »

1^{ère} étape : Je me rends sur ENSAP et je récupère ma carte d'électeur virtuelle dans « documents employeur » sur laquelle est inscrite:

- l'adresse du site « élections professionnelles justice 2022 »,
- mon identifiant

2nd étape : Ouverture de ma session « élections professionnelles justice 2022 ». Avec mon identifiant, j'active ma session, en choisissant un mot de passe mail soit par SMS sur l'adresse ou le numéro de votre choix enregistrés sur **HARMONIE**

Modalité de vote

Pour la 1^{ère} fois au ministère de la Justice le vote sera électronique !!

Il pourra se faire depuis n'importe quel support, téléphone, tablette, ordinateur pro ou perso.

La CGT PJJ conseille fortement d'utiliser un appareil à minima ayant un écran 15 pouces.

Mais je ne pourrai voter qu'à partir du 1^{er} décembre et jusqu'au 8 décembre **16h (heure Paris)**

Depuis le site « élections professionnelles justice 2022 » je peux voir toutes les Organisations syndicales appelant à voter, leurs listes de candidats et leurs professions de foi.

Accès à la page de vote

Un encart « VOTE » apparaîtra à partir du 1^{er} décembre 9h sur le site « élections professionnelles justice 2022 »

Je dois m'identifier de nouveau et 2 clés de sécurité vous seront demandées:

- mon mois de naissance et mon département de naissance

ATTENTION Pour les personnes nées à l'étranger le département est 99

- Un code de sécurité me sera envoyé soit par mail soit par SMS sur l'adresse ou le numéro de mon choix.

ATTENTION Ce code est valable 10 min, si vous tardez trop vous devrez recommencer la procédure

A partir du 1^{er} décembre et jusqu'au 8 décembre 16h (heure de Paris)

Je vote pour la liste de mon choix!

J'ai 3 votes à effectuer:

- ➔ CSA-M
- ➔ CSA-IR ou CSA-AC si je suis affecté à l'ACC ou à l'EN PJJ (PTF compris)
- ➔ Ma CAP ou CCP (si je suis contractuel)

ATTENTION : les agent.e.s en détachement dans un autre corps pourront voter aux 2 CAP. Par exemple une CSE détachée dans le corps des CADEC celle des Cadres (CAP n°2) et celle de son corps, filière sociale (CAP n°3)

RAPPELS IMPORTANTS

- Aucune obligation de fournir des coordonnées personnelles dans HARMONIE. Celles professionnelles sont suffisantes tant que vous y avez accès durant la période de vote.

- Je ne communique à personne ces éléments qui me sont personnels

- N'oubliez pas de mémoriser votre nouveau mot de passe de votre espace de vote sur le site « élections professionnelles justice 2022 »



FAQ - Foire aux questions

- ➔ **Qu'est ce qu'un sigle ?** Le Sigle c'est le logo de l'organisation syndicale
- ➔ **Pourquoi peut-il y avoir plusieurs sigles ?**
Certaines organisations syndicales font des listes communes pour permettre à tous les agents d'être représentés, c'est le cas de la CGT avec le Syndicat de la Magistrature par exemple le scrutin du CSA-M
- ➔ **Qu'est ce qu'une liste ?** Pour se présenter, les organisations syndicales doivent émettre des listes nominatives, cela permet une meilleure visibilité sur nos futurs représentants.
- ➔ **Qu'est ce qu'un scrutin ?** Chaque instance est désignée par un numéro de scrutin, pour mieux identifier les votes (ex CSA-M = scrutin n° 300)

Qui vote ?

- ➔ **Qui est électeur ?** Tous les agents en position d'activité
- ➔ **Je ne suis pas titulaire, est ce que je vote ?** Les élèves et les stagiaires ne votent pas.
- ➔ **Je ne suis pas fonctionnaire, est ce que je vote ?** Oui pour les agents contractuels de droit public ou de droit privé exerçant leurs fonctions à temps complet ou partiel, ou en congé rémunéré.

- ➔ **Je ne suis pas au service, comment je fais ?** Je peux voter depuis n'importe quel appareil (ordinateur, tablette, téléphone) connecté à un réseau. Aucun besoin d'avoir accès à intranet. La CGT conseille l'utilisation d'un appareil disposant d'un écran d'au moins 15 pouces.

Malgré ce super guide, j'ai encore des questions : vers qui me tourner ?

Des soucis avec le site de vote ?

- ➔ **Hot-line ministérielle :** [cliquez ici](#)

• **Mon représentant régional :** Le contact du représentant local se trouve sur la page « Régions » de notre site <https://www.cgtpjj.org>

• **Mes représentants nationaux :** Le bureau de la CGT PJJ est à votre écoute pour toutes questions par téléphone au **06.33.33.02.50** ou par mail cgtpjj.national@gmail.com

Les sigles CGT
2022

CSA-M & CSA-AC



Syndicat
de la Magistrature

CAP & CCP



CSA-IR



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE
FAISONS AVANCER LA JUSTICE, VOTEZ CGT